

Autorisation parentale obligatoire

pour l'ASSOCIATION DES ELEVES (ALESA)

Année 2022-2023

Merci de bien vouloir rendre ce document accompagné d'un **chèque de 12 euros** (à l'ordre de ALESA). N'oubliez pas de préciser le nom de l'élève et la classe au dos du chèque.

Je soussigné(e) Mme / M, responsable légal,		
autorise l'élève	Nom:	. Prénom
scolarisé en classe	e de :	Né le ://
adresse mail pour	être joint :	Tél :
à participer aux sorties culturelles du Lycée, encadré(e) par M. Denis PERRIGUEUR sur les temps libres		
du mercredi après	-midi et/ou les temps de soirées des internes.	

DATE ET SIGNATURE: